

CONSTRUCTION DE L'ACADÉMIE DE NORMANDIE

Projet d'organisation des services académiques

DEP/DPEP

Mode d'organisation

Les périmètres de gestion des personnels restant inchangés jusqu'en 2022, une organisation en bi-site est envisagée pour cette division.

Les bureaux gardent leurs attributions actuelles.

Un ajustement interviendra pour la DEP Rouen : le bureau DEP 1 qui reste dans la division est placé sous l'autorité fonctionnelle du responsable de la DOS normande.

Le cadrage de la répartition et de la gestion des moyens devrait être harmonisé entre le public et le privé sous contrat à l'échelle de la Normandie sous la responsabilité du chef de la DOS normande.

Pilotage

Un ou une cheffe de division sur un site et un adjoint sur le second site.

Priorités de gouvernance

Priorités RS 2020 :

En prenant appui sur les travaux de convergence et sur les notes produites par les équipes, les priorités porteront sur :

- L'adoption des mêmes modalités de calcul des DHG ;
- Des processus de gestion des moyens unifiés sur les deux périmètres académiques ;
- Des circulaires communes et notamment celles relatives à la gestion des ressources humaines ;
- L'adoption d'un même calendrier de gestion dès la rentrée scolaire 2020.

Articulation à construire avec le dispositif de GRH de proximité